

Déclaration

95/16

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT
SUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**OTTAWA (Ontario)
Le 14 mars 1995**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Merci M. le Président,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et de pouvoir prendre la parole devant les membres du Comité permanent sur les affaires étrangères et le commerce international. Je me souviens encore de ma dernière comparution devant le Comité, alors que nous en étions au début du processus d'examen de la politique étrangère du Canada.

Depuis, le Comité a déposé son rapport, le gouvernement ses recommandations au rapport et son nouvel Énoncé de politique étrangère.

Si vous le permettez, j'aimerais élaborer mes remarques aujourd'hui autour de cinq thèmes, qui je pense sont d'un intérêt particulier pour le Comité, à savoir:

- le suivi du processus d'examen de la politique étrangère;
- le Sommet du G-7 à Halifax;
- la situation en ex-Yougoslavie;
- la situation en Haïti;
- et finalement, la Francophonie.

REVUE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Afin de poursuivre l'engagement du gouvernement de faire de la revue de la politique étrangère un exercice continu, j'ai déposé, le 7 février dernier, l'énoncé du gouvernement intitulé «*Le Canada dans le monde*» ainsi que les réponses détaillées aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada.

«*Le Canada dans le monde*» souligne l'importance de la position privilégiée du Canada dans l'arène internationale et les opportunités que cela crée pour les Canadiens.

L'Énoncé reconnaît que le changement économique, politique et social, s'est accéléré depuis la fin de la guerre froide et que nous devons nous adapter pour faire face aux défis que cela pose. De plus, l'Énoncé met l'emphase sur le fait que nos actions sont limitées par la présente situation financière. Ce document reconnaît trois objectifs principaux qui guideront les choix qui doivent être faits dans ce contexte évolutif :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; et

- la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

Ces objectifs sont interdépendants et complémentaires. En renforçant ces éléments dominants de notre politique étrangère dans le contexte domestique, ces objectifs seront bénéfiques à tous les Canadiens et permettront également de continuer à faire une contribution spéciale à la bonne gestion et à la prospérité mondiales.

Les réactions positives que nous avons reçues depuis le dépôt de l'Énoncé confirment que le gouvernement a correctement évalué et répondu de façon appropriée aux aspirations des Canadiens telles que présentées lors de la revue de la politique étrangère. Ceci renforce notre engagement à continuer d'impliquer les Canadiens dans notre processus d'élaboration de la politique étrangère.

Nous avons déjà pris des dispositions pour mettre en place les nouvelles orientations évoquées dans l'Énoncé, par exemple :

- Au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international [MAECI], un nouveau secteur des enjeux globaux a été institué et dirigé par un sous-ministre adjoint qui est également responsable pour les relations culturelles internationales.
- Le MAECI et l'Agence canadienne de développement international [ACDI] ont établi un comité de coordination, présidé par le sous-ministre des Affaires étrangères, qui se penchera sur la coordination systématique de la politique entre ces deux entités.
- Afin de maintenir le dynamisme des consultations qui ont débuté pendant la revue de la politique étrangère, le MAECI a tenu des consultations entre des hauts fonctionnaires et des représentants des organisations non gouvernementales [ONG] pour façonner ce nouveau mécanisme de consultation, de recherche et de diffusion de la politique étrangère.
- Le MAECI et l'ACDI travaillent ensemble pour préparer le prochain forum annuel sur les relations internationales du Canada. Le forum se tiendra à Toronto au mois de mai prochain.

L'Énoncé présente les buts de l'aide publique au développement [APD] du Canada et pour y arriver les six programmes prioritaires. Afin de les rendre opérationnels, l'ACDI prépare un plan d'implantation.

Les réductions dans les budgets de l'ACDI annoncées dans le Budget des dépenses principal 1995-96 n'affecteront pas les

engagements pris vis-à-vis de l'APD dans l'Énoncé, ceux-ci ayant été élaborés en tenant compte de la situation financière.

De plus, malgré la part des contraintes financières assumées par le MAECI, le Ministère sera capable de mettre en oeuvre les priorités et les programmes identifiés dans l'Énoncé grâce à une redistribution prudente des fonds disponibles.

SOMMET D'HALIFAX

Je sais que la question des réformes des institutions internationales intéresse vivement le Comité. Cette question sera également un des thèmes centraux des discussions qui auront lieu lors du Sommet du G-7 à Halifax. À titre d'hôte et de président du Sommet, nous sommes en position d'élaborer l'agenda et de discuter de sujets d'intérêt pour les Canadiens. Mon sous-ministre, M. Gordon Smith et M^{me} Louise Fréchette des Finances vous ont déjà parlé du Sommet. Permettez-moi toutefois de faire quelques commentaires sur ce sujet.

Nous voulons nous assurer que les institutions internationales seront en mesure de faire face aux défis du XXI^e siècle. Tel que j'ai dit dans mon discours aux Nations Unies l'automne dernier, nous devons trouver des moyens pour éliminer les chevauchements de responsabilités et rationaliser les opérations des institutions financières internationales et des Nations Unies [ONU] dans son ensemble.

Une telle revue des institutions internationales peut aider les pays les plus pauvres, notamment ceux du continent africain, en s'assurant que les ressources de plus en plus limitées soient ciblées de façon efficace. Comment le faire demeure la question critique. Votre visite à Washington aidera à l'élaboration de nouvelles idées qui pourront être considérées au Sommet. J'anticipe avec plaisir l'énumération de vos conclusions suite à votre voyage.

J'anticipe également les discussions à Halifax sur les sujets politiques. Quelques dossiers qui pourraient faire surface sont la réforme des Nations Unies et la gestion des conflits et des tensions internationales; la non-prolifération et des enjeux globaux tels les migrations et le terrorisme. Nous discuterons également des questions qui seront d'actualité au moment du Sommet. Celles-ci sont difficiles à prédire mais pourraient inclure l'ex-Yougoslavie, le Moyen-Orient et le Rwanda.

EX-YOUGOSLAVIE

Permettez-moi maintenant, si vous le voulez bien, de faire quelques commentaires sur les derniers développements en ex-Yougoslavie.

La situation, malgré tout, est toujours volatile.

En effet, il existe la possibilité réelle d'une reprise des combats au printemps, surtout en Bosnie.

Comme vous le savez, le gouvernement croate a annoncé en janvier qu'il ne prolongerait pas le mandat de la FORPRONU [Force de protection des Nations Unies] après le 31 mars et que les forces onusiennes devraient se retirer avant la fin du mois de juin.

Après sa rencontre dimanche dernier à Copenhague avec le vice-président américain, le président croate, M. Tudjman, a annoncé qu'il est maintenant disposé à considérer de nouveau la présence continue de troupes onusiennes en Croatie. Le Canada accueille favorablement cette annonce.

En effet, comme le premier ministre l'a expliqué le mois dernier à une délégation de parlementaires croates, le Canada croit que la décision de mettre fin au mandat de la FORPRONU en Croatie est une erreur grave qui risque d'engendrer une guerre plus élargie.

Nous espérons que les Serbes-croates accepteront ce nouveau mandat et que la présence continue de troupes onusiennes pourra éviter une reprise des hostilités.

Nous consulterons avec l'ONU et nos alliés à New York afin de nous assurer que le nouveau mandat en Croatie soit réalisable et efficace, même avec un nombre réduit de troupes.

Même si le conflit en Croatie ne s'enflamme pas de nouveau, le conflit pourrait facilement reprendre en Bosnie, où l'accord actuel de cessation des hostilités expire le 1^{er} mai. Nous avons déjà des indications que toutes les parties en Bosnie profitent du cessez-le-feu pour se préparer à une reprise des hostilités.

L'ONU, le groupe de contact et l'ICFY [Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie] essaient tous d'éviter une reprise des hostilités et de trouver une solution globale au conflit en ex-Yougoslavie.

Le groupe de contact a proposé au président serbe, M. Milosevic, un plan sous les termes duquel il recevrait un allègement des sanctions à condition qu'il reconnaisse les républiques de l'ex-Yougoslavie.

Mon homologue français, M. Alain Juppé, a invité les présidents Izetbegovic, Tudjman et Milosevic à un sommet avec le président Mitterrand pour accélérer le processus de paix. Si le sommet réussit, une conférence internationale suivra pour bâtir sur ce développement.

Le projet de loi présenté au Congrès américain visant la levée unilatérale de l'embargo sur les armes contre le gouvernement bosniaque continue à préoccuper le gouvernement. En effet, si le Congrès adopte ce projet ce printemps et l'administration n'y met pas son veto, il en résulterait une escalade du conflit, la fin de la mission humanitaire de l'ONU et le retrait d'un grand nombre des casques bleus, y compris ceux du Canada et de nos alliés clés.

La planification militaire pour un retrait éventuel des casques bleus se poursuit à l'ONU et à l'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord]. Il est possible que nos troupes auront à se retirer sous des conditions difficiles, particulièrement si leur départ est dû à une reprise des hostilités.

Dans ce contexte, le Cabinet discutera plus tard ce mois-ci du futur de la contribution canadienne au maintien de la paix en ex-Yougoslavie. Nos options dépendront de l'évolution de la situation politique et militaire sur le terrain.

Entre-temps nous garderons des contacts étroits avec l'ONU, le groupe de contact, nos alliés et les autres pays contributeurs principaux de troupes.

HAÏTI

Lors de ma comparution devant vous l'année dernière, je vous ai fait part de ma détermination, ainsi que celle du gouvernement, à permettre le retour du Président Jean-Bertrand Aristide à son poste légitime. Depuis le début de la crise, le Canada a été un des principaux acteurs dans ce dossier. Maintenant que le retour du Président Aristide est chose faite, le Canada continuera à aider Haïti à se doter des éléments indispensables au bon fonctionnement d'un état de droit.

Nous sommes reconnaissants du rôle joué par les Forces américaines dans la première phase du retour à l'ordre constitutionnel en Haïti. Ce rôle va prendre fin le 31 mars, et le Canada est prêt à s'acquitter de ses engagements en participant d'une manière substantielle à la Mission des Nations Unies [MINUHA]. Le contingent de police civil de la MINUHA sera dirigé par un officier supérieur de la Gendarmerie royale du Canada [GRC]. Un officier des forces canadiennes sera l'officier d'état-major principal du contingent militaire. C'est un des dossiers les plus importants de mon ministère et je le suis personnellement de très près.

Les résultats obtenus par la présence de troupes et de policiers étrangers depuis le retour du président Aristide ont dépassé nos attentes. La violence, surtout à caractère politique, a presque complètement cessé et, en général, les Haïtiens n'ont plus peur de dire ce qu'ils pensent ou de vaquer à leurs occupations

quotidiennes. Cependant, le vide créé par la disparition virtuelle des Forces armées et de la police haïtienne a entraîné une certaine forme de banditisme. Bien que nous ne craignons plus la possibilité d'un nouveau coup d'état, la vigilance est de mise et la collecte des armes doit continuer .

Le Canada a, à la demande du gouvernement haïtien alors en exil, accepté de former une centaine de jeunes expatriés pour servir dans la future police civile d'Haïti. Ces jeunes se trouvent maintenant en Haïti où ils doivent recevoir un complément de formation sur le système juridique haïtien en attendant leur affectation. Nous nous intéressons vivement à ce programme, et nous suivons son évolution de près, même si le Canada n'a plus de responsabilité directe dans ce projet.

Je considère que cette aide du Canada est l'appui le plus direct et le plus utile que nous puissions apporter au peuple haïtien pour instaurer un état de droit dans ce pays.

Le Canada s'est également engagé en vertu d'un accord bilatéral avec le gouvernement haïtien à participer à la formation des nouveaux policiers haïtiens dont la presque totalité n'ont jamais servi dans l'armée ou la police. Les cours élaborés à Regina ont formé la base du cours qui se donne maintenant en Haïti. Notre engagement de fournir jusqu'à 25 formateurs est en principe pour une durée de 18 mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin de premier cycle de formation de 3 000 policiers. La France et le Danemark participent également à ce programme.

FRANCOPHONIE

La Francophonie internationale fête cette année ses 25 ans, sa principale institution, l'Agence de coopération culturelle et technique [ACCT], ayant été créée en 1970 à Niamey, au Niger.

La Francophonie qui était plutôt, au départ, une entreprise de nature culturelle pour la promotion de la langue française, a beaucoup évolué depuis 25 ans.

Elle est maintenant devenue, comme le Commonwealth ou l'Organisation des États américains [OEA], un forum multilatéral constituant un instrument privilégié pour la conduite de notre politique étrangère.

Au-delà de ses champs d'action traditionnels, la Francophonie a beaucoup investi, depuis le sommet de Chaillot, dans le domaine de la démocratisation et de la protection des droits de la personne. Je pense que la Francophonie est prête à aller encore plus loin, à franchir une nouvelle étape dans son évolution.

Le Canada invite maintenant la Francophonie à réfléchir – lors d'un séminaire au Canada au mois de septembre prochain – au rôle

qu'elle devrait jouer dans le domaine de la «diplomatie préventive» en collaboration avec l'ONU et d'autres organisations régionales, à la lumière des crises qui ont secoué deux de ses membres, le Rwanda et Haïti.

Sur le plan de la coopération, il est à noter que sur 45 pays membres et deux gouvernements participants de la Francophonie, 38 sont du tiers-monde et comptent parmi les pays les plus défavorisés de la planète. La Francophonie – et le Canada – font déjà beaucoup dans ce domaine. Un effort de réflexion est en cours entre le ministère des Affaires étrangères et l'ACDI pour mieux faire converger nos actions bilatérales et multilatérales dans les pays francophones.

Le prochain sommet aura lieu en début décembre à Cotonou, au Bénin. Le Canada participe à l'organisation matérielle de ce sommet par une contribution de 4 millions de dollars. Plus de 75 p. 100 de cette somme sera dépensé au Canada en biens et services.

Je remercie les membres du Comité permanent de leur bienveillante attention. Je tiens à vous exprimer ma volonté de coopérer pleinement avec vous. Comme je l'ai dit, le processus d'examen de notre politique étrangère n'a pas pris fin avec le dépôt du rapport du Comité ou celui de la réponse du gouvernement. C'est un processus qui doit continuer, et je ne pourrais jamais suffisamment insister sur l'importance que le gouvernement accorde à la participation du Parlement.

Il y a, bien entendu, beaucoup d'autres questions toutes aussi importantes que celles que je viens d'aborder. Je suis donc à votre disposition pour y répondre ou pour apporter plus de détails à ce que je viens de dire.

Merci.